

Dates des compétitions :

- Samedi 05 septembre : 2 départs
- Dimanche 06 septembre : TAE + matchs

Inscription :

- Samedi : 5€ par départ
- Dimanche : 8€
- 20€ engagement + repas

Arbitrage :

L'inspection du matériel se fera pendant l'échauffement

Inscription auprès du Conseiller Technique Régional
Julien ALSBERGHE

Email : j.alsberghe@ffta.fr

Récompenses : cette compétition a pour objectif de donner de l'expérience compétitive en toute simplicité, il n'y aura pas de remise des prix

N.B : règlement par chèque à l'ordre du Comité Régional Tir à l'Arc PACA (les espèces ne seront pas acceptées)

Lieu : C.R.E.P.S PACA site de Boulouris C.R.E.P.S PACA site de Boulouris

346, boulevard des Mimosas – 83700 SAINT RAPHAEL

DMS : N 43° 25' 04'' – E 06° 48' 46'' ; DD : Lat 43,417778 – Lon 06,812778

<https://maps.google.fr/maps?q=creps+boulouris&hl=fr&ll=43.419201,6.812854&spn=0.014775,0.032573>

Programme des compétitions :

Samedi 05 septembre 2020	Dimanche 06 septembre 2020
<ul style="list-style-type: none"> - 08h30 : ouverture du greffe - 09h00 : échauffement (30') - 09h30 : début des tirs - 13h30 ouverture du greffe - 14h00 : échauffement (30') - 14h30 : début des tirs 	<ul style="list-style-type: none"> - 08h30 : ouverture du greffe - 09h00 : entraînement (30') - 09h30 : début des tirs - Finales : 1h après la fin des qualifions

Inscriptions : cocher la/les case(s) correspondante(s)

- Compétition
- Compétition + Repas

Club :	
--------	--

Nom	Prénom	N° licence	Cat.	inscription	repas	mail

Informations : Le nombre de place étant limité (mesures sanitaires, terrain, catégories...) nous serons peut-être contraint de refuser quelques places. La compétition est ouverte à l'ensemble des catégories et armes selon la capacité d'accueil.

Une priorité sera donnée aux archers du P.E.S et du P.P.R, aux catégories minimales, cadets, benjamins, juniors

Selon la disponibilité les archers seront prévenus par e-mail avant chaque compétition.

Les blasons utilisés seront ceux du règlement officiel de la discipline T.A.E D.I (B-M : 80cm ; C-J-S : 122cm)

Une tenue de sport est obligatoire, la tenue de club est fortement encouragée

Repas : le C.R.E.P.S étant un établissement public, il ne sera pas possible de piqueniquer sur place et il n'y aura pas de buvette.

Les archers et accompagnateurs pourront prendre leur repas au self du CREPS (à réserver lors de l'inscription), prix d'un repas : 12€